

Côte & Bus



Compte rendu d'activité 2022



KEOLIS
BEAUNE

Beaune Côte-Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecotesud.com

Sommaire

1. LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

- 1.1 Le contrat
- 1.2 Les évolutions contractuelles

2. LE RESEAU COTE&BUS

- 2.1 Rappel de la structure du réseau et présentation des lignes
- 2.2 L'Offre : les évolutions et les adaptations
- 2.3 Les incidents
- 2.4 Mise en accessibilité du réseau
- 2.5 Les kilomètres
- 2.6 Les Recettes
- 2.7 Les Voyages

3. LES MOYENS HUMAINS

- 3.1 Le personnel
- 3.2 La formation
- 3.3 Les Instances Représentatives du Personnel
- 3.4 La motivation du personnel

4. LE MATERIEL ROULANT

- 4.1 Renouvellement
- 4.2 Etat du parc
- 4.3 Age moyen
- 4.4 Caractéristiques

5. LE CONTROLE – FRAUDE

- 5.1 Les contrôles Fraude
- 5.2 L'opération Troc-it

6. L'INFORMATION VOYAGEURS

- 6.1 Les documents de rentrée
- 6.2 Un nouvel affichage aux arrêts
- 6.3 Connaître le prochain horaire sur son smartphone
- 6.4 Accès au réseau facilité



7. LA DYNAMIQUE COMMERCIALE

- 7.1 La participation active de Côte et Bus à la vie de l'agglomération
- 7.2 Les opérations de communication
- 7.3 Les partenariats

8. LA PARTICIPATION AUX RENDEZ-VOUS MOBILITE

- 8.1 Comité des partenaires
- 8.2 Opération de comptage
- 8.3 Essai du bus électrique KARSAN
- 8.4 Inauguration du parking P+R
- 8.5 Installation des bornes de charge rapide

9. L'INTERESSEMENT SCOLAIRE 2022-2023

10. LA QUALITE

11. LES ACTIONS SECURITE

- 11.1 Le projet d'entreprise continu KeolisWay
- 11.2 Participation à la Safety Week
- 11.3 Opération de prévention Alcool/Stépuifiant
- 11.4 Sécurisation du dépôt

12. ETUDES/ENQUETES

13. LES DONNEES FINANCIERES

- 13.1 Le compte d'exploitation
- 13.2 L'évolution des indices
- 13.3 L'état des amortissements
- 13.4 L'inventaire des biens immobilisés
- 13.5 Les services sous-traités

1. La Délégation de Service Public

1.1 Le Contrat

Conformément au Contrat de Délégation de Service Public signé entre la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud et Keolis, la société Keolis Beaune exploite le réseau de transport public urbain de voyageurs sur le ressort territorial de la Communauté d'Agglomération.

La délégation de service public a commencé le 1^{er} avril 2016 pour une durée de 7 ans. Elle prendra fin le 31 mars 2023.

Keolis Beaune est une société dédiée à l'exploitation du réseau de la Communauté d'Agglomération, immatriculée au RCS de Dijon et domiciliée 24B rue Richard à Beaune. C'est une filiale détenue à 100% par le groupe Keolis.



1.2 Les évolutions contractuelles

Trois avenants ont été signés durant l'année 2022.

L'avenant 9 traite de :

1. L'évolution de l'Offre durant la période COVID d'avril 2021
2. La mise en service définitive du bus électrique de novembre 2021
3. La non-publication d'un indice déterminant pour la formule d'indexation de la Contribution Forfaitaire pour l'année 2020

L'avenant 10 porte sur :

1. La mise en place d'une navette estivale pour desservir la baignade de MONTAGNY durant les vacances d'été 2021.
2. Les modifications d'offre des lignes 14 et 16.
3. L'intéressement scolaire et le nombre de cartes scolaires à compenser au délégataire compte tenu des modifications de tarification.

Enfin **l'avenant 11** a pour objet d'apporter au contrat de délégation de service public les adaptations techniques et financières induites par l'évolution de la ligne 5 au 1^{er} janvier 2023

2. Le réseau « Côte&Bus »

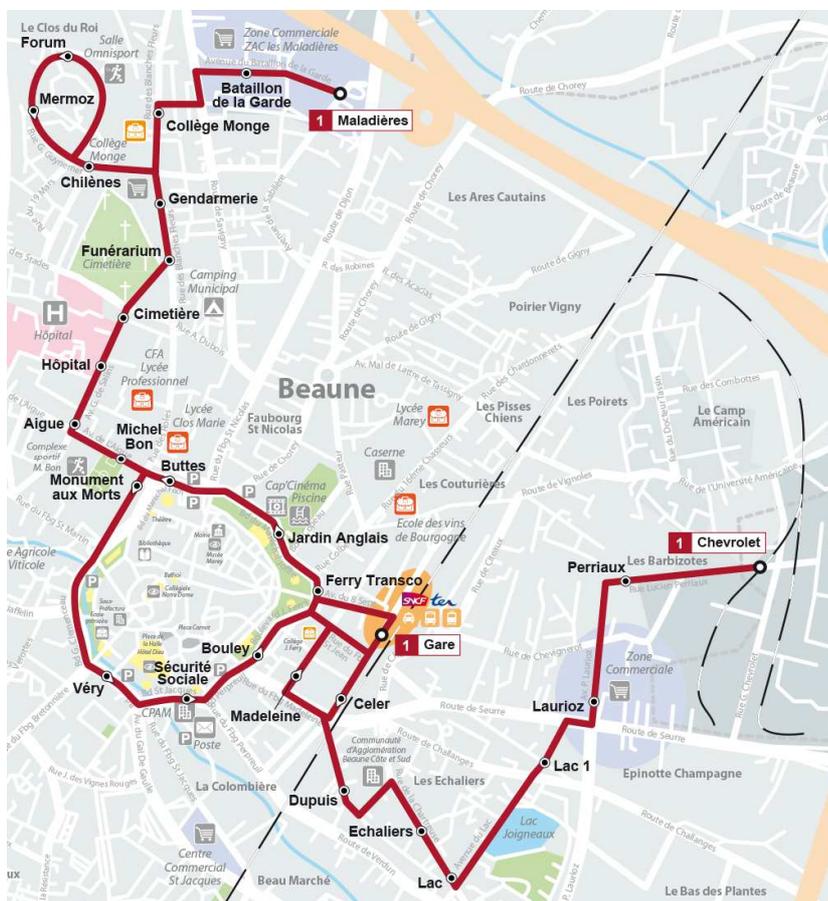
2.1 Rappel de la structure du réseau et présentation des lignes

La structure du réseau Côte&Bus est adaptée aux agglomérations de taille moyenne. La hiérarchisation de l'offre permet de répondre aux différents besoins de mobilité :

- Des lignes urbaines de maillage desservant finement les zones denses et attractives
- Des lignes inter-urbaines permettant de rabattre les communes de l'agglomération sur Beaune
- Des services en transport à la demande réalisés avec des véhicules de petite capacité, complémentaires au transport régulier
- Une large amplitude de fonctionnement de 6h45 à 19h
- La gare SNCF de Beaune comme point central du réseau où toutes les lignes convergent et où sont organisées des correspondances garanties sur le réseau
- Desserte des établissements scolaires mais aussi des zones commerciales et d'activités

2.1.1 Les lignes urbaines

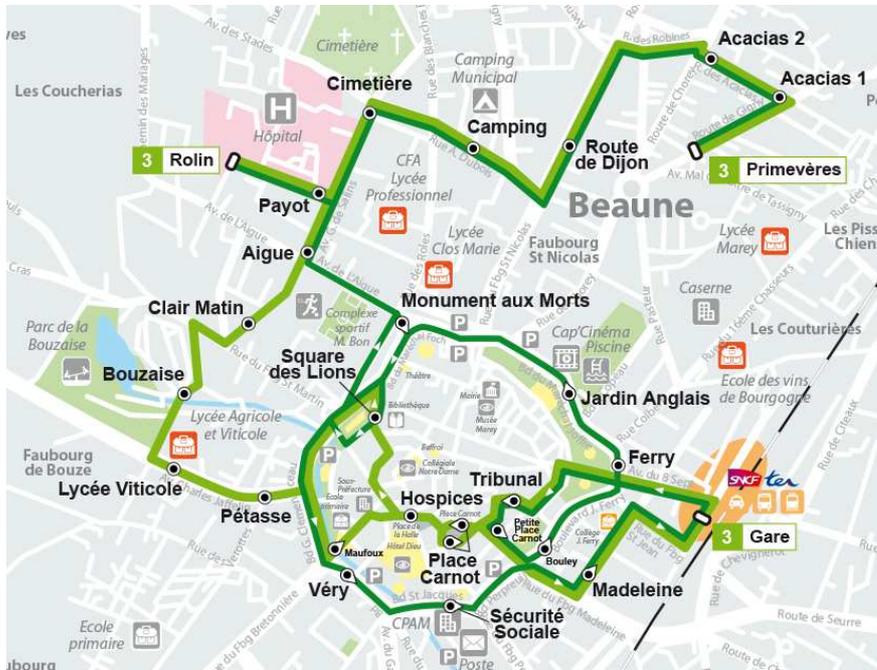
- **Ligne 1 : Chevrolet / Lac / Gare / Hôpital / Maladières**



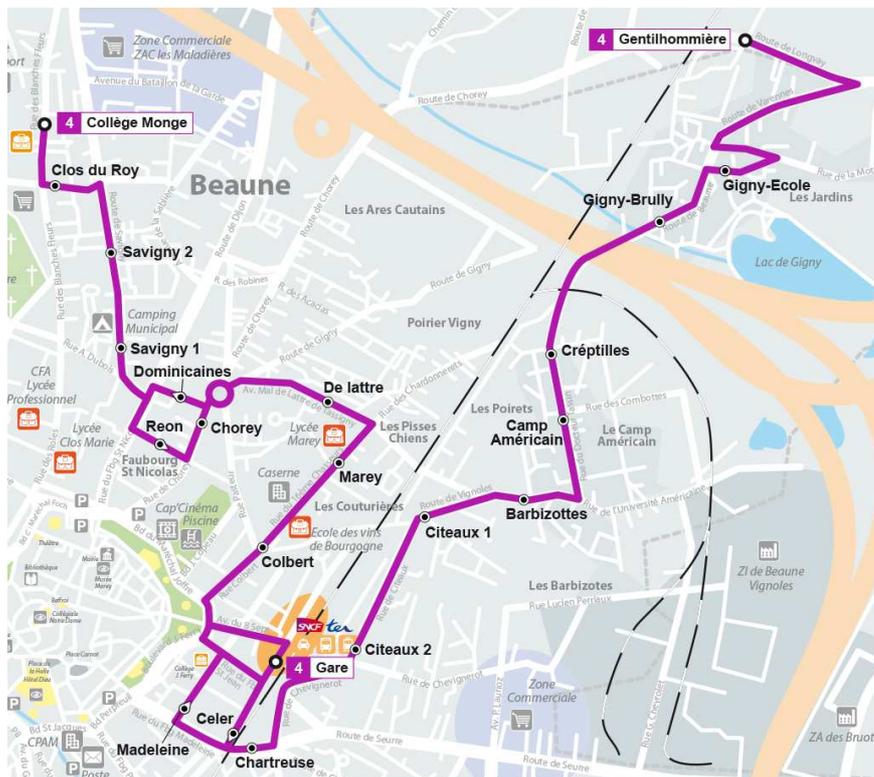
- **Ligne 2 : De Gaulle / Marie-Noël / Gare / Primevères / Maladières / Monge**



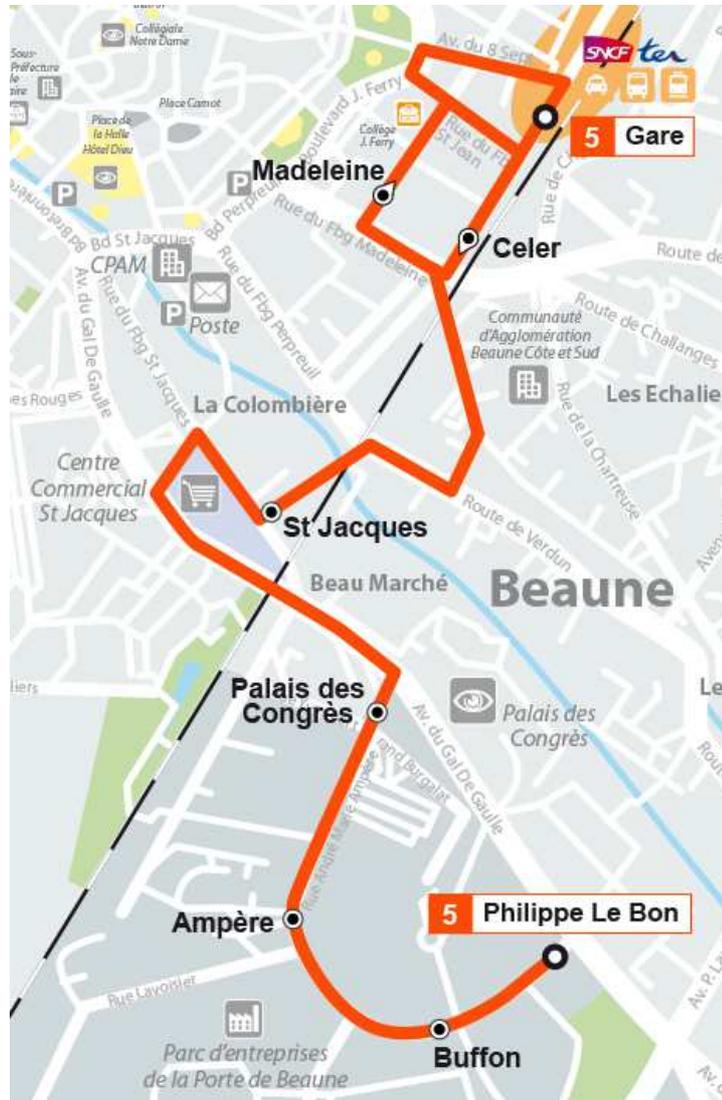
- **Ligne 3 : Gare / Hospices / Primevères**



- **Ligne 4 : Gentilhomme / Gare / Monge**



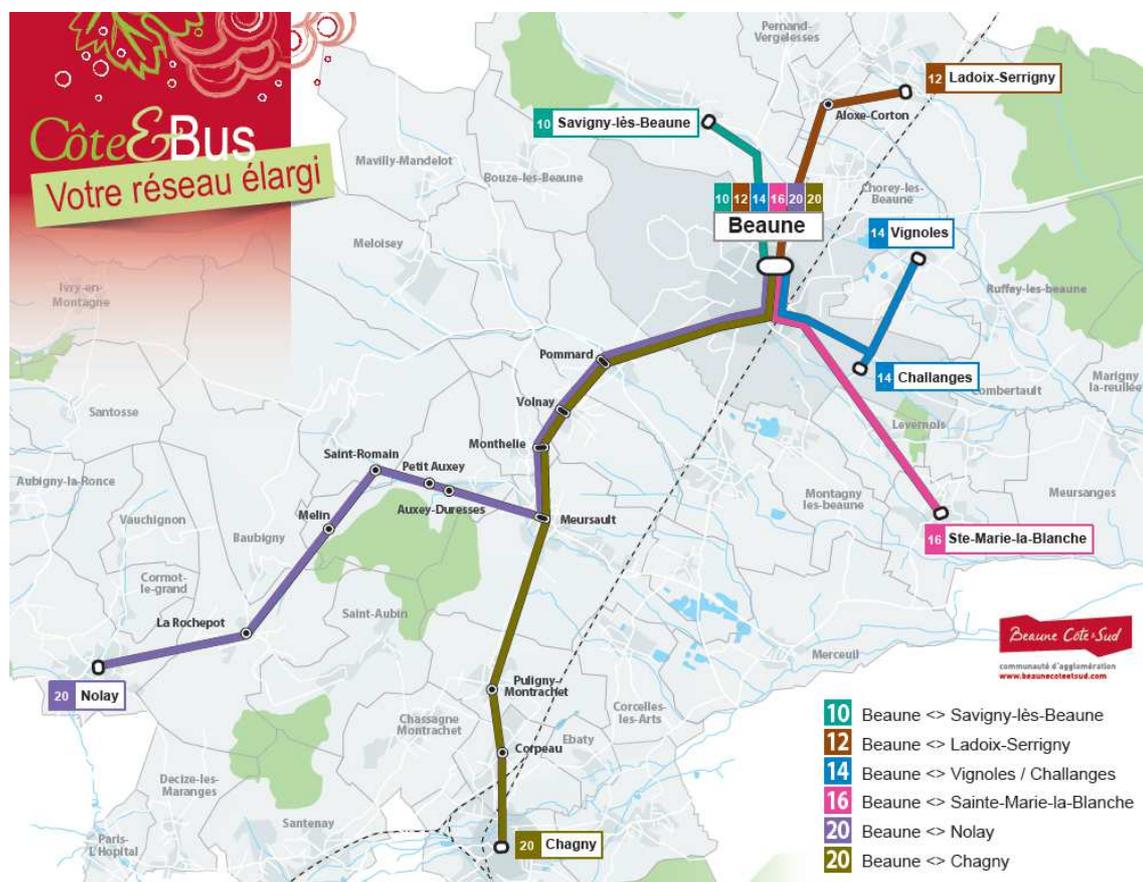
- **Ligne 5 : Philippe le Bon / Palais des Congrès / Saint Jacques / Gare**



2.1.2 Les lignes interurbaines

5 lignes interurbaines desservent les autres communes de l'agglomération :

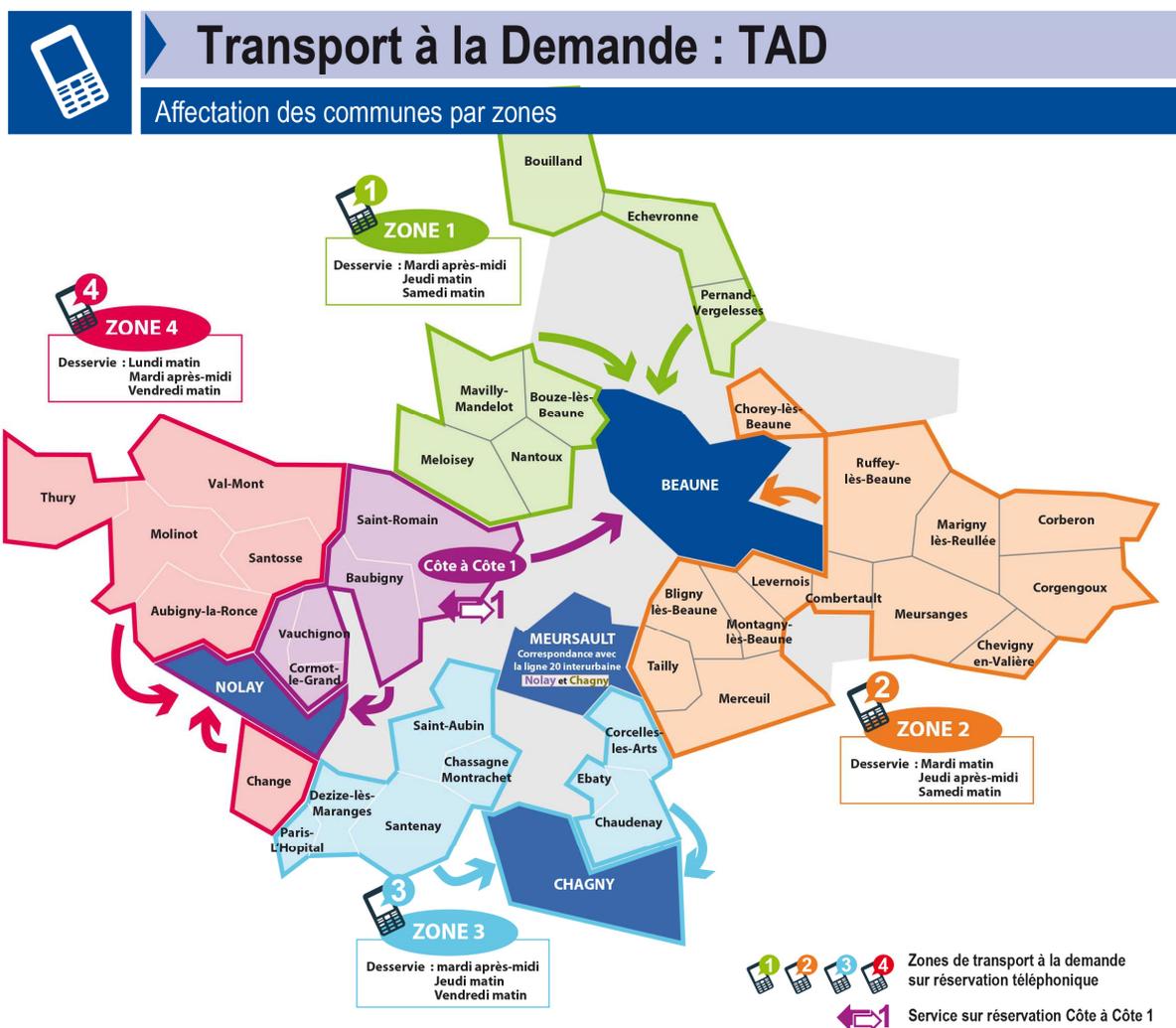
- Ligne 10 : Savigny-lès-Beaune / Beaune
- Ligne 12 : Ladoix-Serrigny / Beaune
- Ligne 14 : Vignoles / Challanges / Beaune
- Ligne 16 : Sainte-Marie-la-Blanche / Beaune
- Ligne 20 : Chagny / Nolay / Beaune



2.1.3 Les services de transport à la demande (TAD)

L'offre de transport proposée sur réservation se compose de la façon suivante :

- TAD en « lignes virtuelles » : courses en TAD sur lignes régulières (lignes 4, 5, 10, 12, 14, 16, 20)
- TAD zonal : zone 1, zone 2, zone 3, zone 4
- Service Côte à Côte (ligne virtuelle)



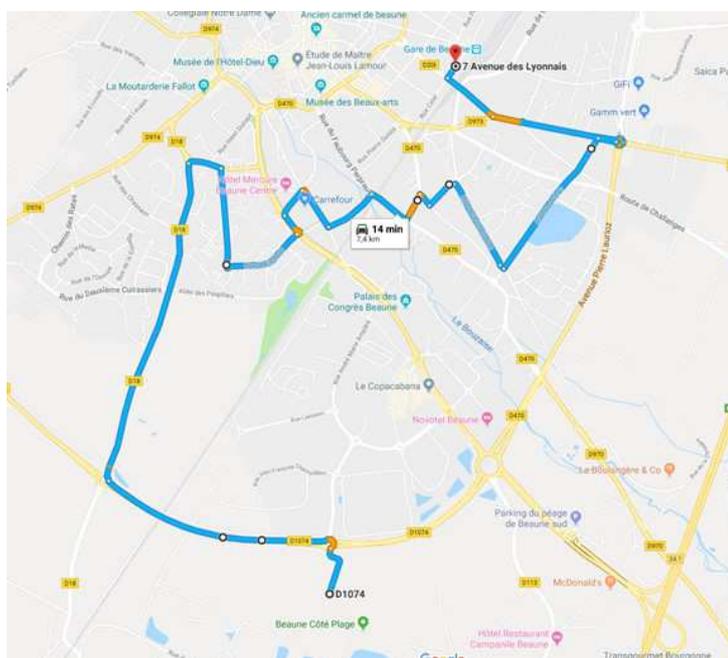
2.2 Les évolutions et les adaptations d'offre 2022

2.2.1 Reconduction de la desserte estivale « Beaune Côte Plage » de MONTAGNY

Une desserte a été mise en place à titre expérimental durant les huit semaines de vacances d'été 2019, assurant la liaison entre la Gare de BEAUNE et la baignade naturelle de MONTAGNY-les-BEAUNE.

Cette expérimentation a été reconduite sur les huit semaines d'été 2022.

Itinéraire :



Horaires :

Gare	10:45	13:20	14:20	15:20	17:50	18:30	19:10
Lac 1	10:49	13:24	14:24	15:24	17:54	18:34	19:14
Lac	10:50	13:25	14:25	15:25	17:55	18:35	19:15
Echaliers	10:50	13:25	14:25	15:25	17:55	18:35	19:15
St Jacques	10:52	13:27	14:27	15:27	17:57	18:37	19:17
Marie-Noël	10:54	13:29	14:29	15:29	17:59	18:39	19:19
Roupnel 2	10:55	13:30	14:30	15:30	18:00	18:40	19:20
Roupnel 1	10:56	13:31	14:31	15:31	18:01	18:41	19:21
Chazeaux	10:57	13:32	14:32	15:32	18:02	18:42	19:22
Côté Plage	11:00	13:35	14:35	15:35	18:05	18:45	19:25

Côté Plage	11:05	13:50	14:40	17:30	18:10	18:50	19:30
Chazeaux	11:08	13:53	14:43	17:33	18:13	18:53	19:33
Roupnel 1	11:09	13:54	14:44	17:34	18:14	18:54	19:34
Roupnel 2	11:10	13:55	14:45	17:35	18:15	18:55	19:35
Marie-Noël	11:11	13:56	14:46	17:36	18:16	18:56	19:36
St Jacques	11:13	13:58	14:48	17:38	18:18	18:58	19:38
Echaliers	11:15	14:00	14:50	17:40	18:20	19:00	19:40
Lac	11:15	14:00	14:50	17:40	18:20	19:00	19:40
Lac 1	11:16	14:01	14:51	17:41	18:21	19:01	19:41
Gare	11:20	14:05	14:55	17:45	18:25	19:05	19:45

Communication :

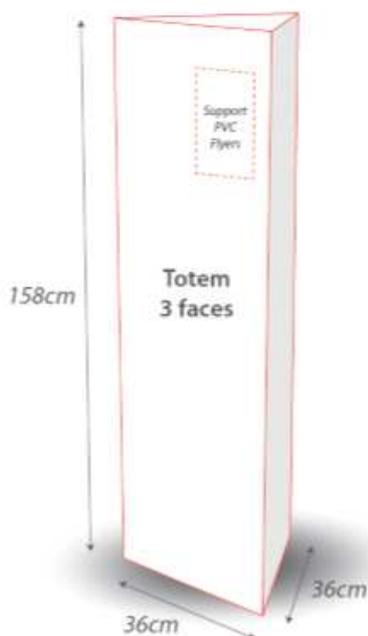
↳ Dépliants d'information et affiches



↳ Diffusion de spots radio



↳ Mise en place de présentoirs pour flyers sur site de la baignade de Montagny et à l'office de tourisme de Beaune



Sur le réseau Côte&Bus :

- Message d'information diffusé à bord des véhicules sur les bandeaux et Système d'Information Voyageurs
- Communication sur le site Web du réseau et envoi d'une newsletter à la base clients
- Habillage spécifique d'un véhicule pour une bonne identification et visibilité du service
- Distribution de goodies « Côte&Bus » spécial été



Retours :

- Une notoriété en progression avec 394 personnes transportées, soit + 4,5% par rapport à 2021.
- Des voyages d'opportunité avec saisonnalité plus marquée en faveur du mois d'Août : 250 personnes transportées, soit 63% de la fréquentation globale.
- Une visibilité forte avec un cabotage faible : 95% de personnes transportées avaient pour origine ou destination La Baignade de MONTAGNY.



2.2.2 Modification du sens de circulation à Sainte-Marie-La-Blanche

La ligne 16 doit emprunter un carrefour d'entrée de Sainte-Marie -La-Blanche et tourner à gauche après le panneau d'entrée d'agglomération à l'endroit précis où le passage de 90 km/h à 50km/h devient effectif. L'inversion du sens du circuit a permis de limiter les points de conflit.

En effet, le tourne à gauche s'opère dorénavant sur le carrefour avec la route de Combertault qui est aménagée avec un plateau surélevé et une vitesse limitée à 30km/h.

2.3 Les incidents

2.3.1 Vandalisme sur le mobilier

Le 06 juin : Toilette à l'arrêt MONGE

Le mobilier a été entièrement brûlé.



Le 17 août : Arrêt DE LATTRE

Le mobilier a été tagué, rendant illisible l'Information Voyageurs



Le 15 novembre : Arrêt CUIRASSIERS

L'arrêt a été dégradé.



2.3.2 Vandalisme à bord



Des dégradations diverses ont été constatées durant l'année, en particulier sur la ligne 2 et la ligne 14.

2.3.3 Vol de carburant

600 litres environ ont été siphonnées le weekend du 17 avril 2022. Muni des images de la vidéosurveillance, un dépôt de plainte a été réalisé dans la semaine

2.4 Mise en accessibilité du réseau

Des travaux de mise en accessibilité sur les arrêts de Sainte-Marie-La-Blanche ont été réalisés en 2022.



Un conducteur a suivi la formation « favoriser l'accessibilité PMR au transport public », portant ainsi à **92% le personnel Keolis Beaune formé.**

Cette formation a été administrée par l'Institut de Formation Keolis.

Programme de formation

> Fiche Formation

KEOLIS
INSTITUT

Favoriser l'accessibilité PMR dans l'urbain – 04PMR

Public

Conducteur urbain

Objectifs

- ▶ Sensibiliser les conducteurs de bus au thème du handicap
- ▶ Savoir utiliser le matériel réservé au transport des personnes en fauteuil roulant (rampe)

Thèmes abordés

■ Environnement du métier :

- Loi de février 2005 sur l'accessibilité Sensibilisation au handicap
- Les divers types de handicaps : moteur, sensoriel, physique ou mental
- Relation commerciale : accueil, prise en compte du client, personnalisation de la relation-client

■ Prise en charge et dépose :

- Mise à quai adaptée pour une accessibilité optimale
- Utilisation de la rampe d'accès du véhicule

Infos +

- Intervenant :
Christophe RAIMBAULT
- Méthodes pédagogiques :
Apports théoriques
Mises en situation Exercices sur Bus
- Liste des matériels et moyens utilisés :
Supports power point Fauteuil roulant Bus
- Appréciation des résultats :
Evaluation à chaud
- Pré-requis : Aucun

2.5 Les kilomètres parcourus réseau Côte&Bus

De janvier à décembre 2022, le réseau Côte&Bus a généré la production de **555 161 kilomètres** commerciaux et haut-le-pied (hors kilomètres techniques).

Cela représente une hausse par rapport à l'année précédente (+29 656 km vs 2021, soit +5,6%), essentiellement dû aux modifications d'Offre apportées en avril 2021 à cause de la crise sanitaire.

Détail des kilomètres parcourus :

Kilomètres parcourus en propre (lignes urbaines)

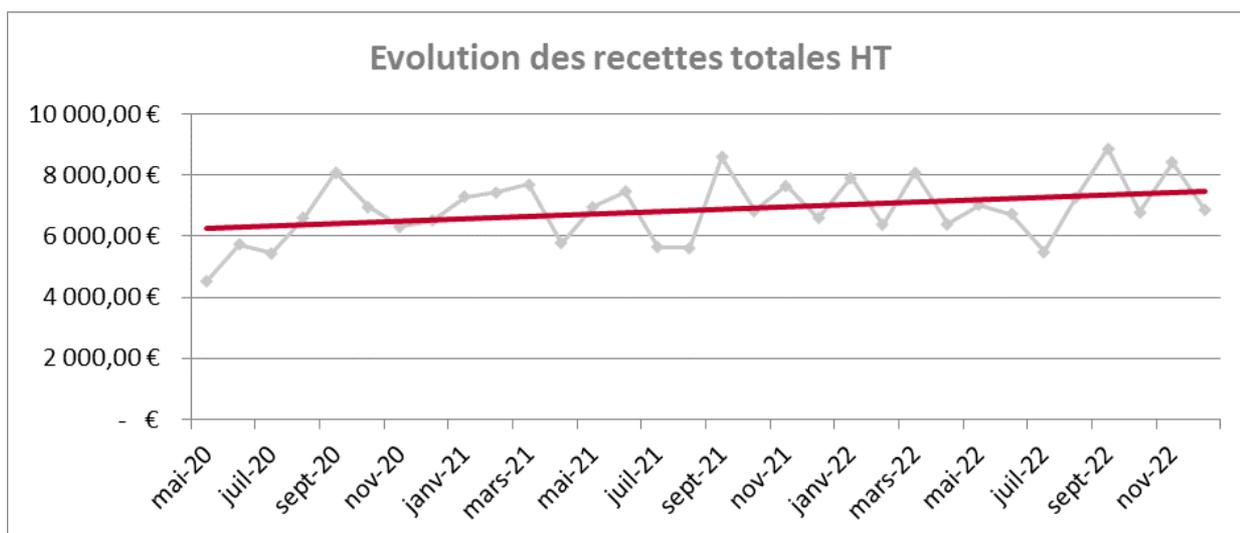
Kilomètres sous-traités (lignes interurbaines)

Kilomètres en propre	Cumul à fin déc-22		
	Commerciaux	HLP	Total
Ligne 1	68 611	5 009	73 620
Ligne 2	86 187	9 009	95 196
Ligne 3	27 985	1 474	29 459
Ligne 4	18 067	6 748	24 815
Ligne 5	10 811	6 338	17 149
TAD	727	1 128	1 855
Total lignes urbaines	212 388	29 706	242 094

Kilomètres sous-traités	Cumul à fin déc-22		
	Commerciaux	HLP	Total
Ligne 10	19 636	2 453	22 089
Ligne 12	20 944	2 481	23 425
Ligne 14	24 610	15 667	40 277
Ligne 16	19 091	3 850	22 941
Ligne 20	102 283	34 577	136 860
TAD	29 185	38 290	67 475
Total lignes interurbaines	215 749	97 318	313 067

2.6 Les Recettes

Titres	Tarif TTC	Quantités vendues	Recettes mensualisées TTC	Recettes mensualisées HT (TVA à 10%)
Ticket Unité	1,00 €	21 396	21 375,01 €	19 431,83 €
Ticket Unité (interurbain)	1,00 €	2 992	2 992,00 €	2 720,00 €
Ticket Journée	3,00 €	27	80,06 €	72,79 €
Carnet de 10 PT	8,00 €	222	1 764,24 €	1 603,85 €
Carnet de 10 TR	4,00 €	885	3 538,04 €	3 216,40 €
Tickets réduits (groupe)	0,40 €	645	258,00 €	234,55 €
Abonnement mensuel Adulte PT	20,00 €	311	6 208,50 €	5 644,09 €
Abonnement annuel Adulte PT	200,00 €	542	9 033,00 €	8 211,82 €
Abonnement Jeune mensuel	10,00 €	1 126	11 247,75 €	10 225,23 €
Abonnement Jeune Annuel 1er enfant	100,00 €	3 447	28 724,00 €	26 112,73 €
Abonnement Jeune Annuel A partir du 2ème enfant	70,00 €	960	5 602,00 €	5 092,73 €
Abonnement mensuel Solidaire	10,00 €	109	1 089,30 €	990,27 €
Abonnement annuel Solidaire	100,00 €	57	473,00 €	430,00 €
Abonnement mensuel Senior	10,00 €	84	839,30 €	763,00 €
Abonnement annuel Senior	100,00 €	49	397,00 €	360,91 €
Duplicata	5,00 €	11	55,00 €	50,00 €
Recettes PV			672,00 €	672,00 €
TOTAL			94 348,20 €	85 832,20 €





Les recettes 2022 sont en hausse pour la 2^{ème} année consécutive de l'après crise sanitaire de 2020. Elles augmentent de **4,5 % par rapport à 2021**. Elles restent toutefois encore en dessous du niveau de 2019 (avant COVID) de 10% environ.

Les résultats varient en fonction du type de produit vendu :

1. Un retour des Occasionnels qui se confirme :

- +5% sur les tickets vendus à l'unité à bord,
- +300% pour les tickets journée,
- +86% pour les tarifs groupe.

2. Une progression de nos abonnés :

- +5% sur les ventes des abonnements Sénior (mensuels + annuels),
- +25% sur les abonnements Jeunes mensuels,
- +33% pour les abonnements Solidaires (mensuels + annuels),

2.7 Les voyages

Le nombre annuel de voyages sur l'ensemble du réseau Côte&Bus (lignes urbaines, lignes interurbaines et TAD) atteint, pour l'année 2022, **403 300 voyages**.

Voyages comptables issus des ventes de titres Côte&Bus				
Titres	Tarif TTC	Coefficient de mobilité	Quantités vendues	Voyages comptables
Ticket Unité	€ 1,00	1,05	21 396	22 466
Ticket Unité (interurbain)	€ 1,00	1,05	2 992	3 142
Ticket Journée	€ 3,00	4	27	108
Carnet de 10 PT	€ 8,00	10,5	222	2 331
Carnet de 10 TR	€ 4,00	10,5	885	9 293
Tickets réduits (groupe)	€ 0,40	1	645	645
Abonnement mensuel Adulte PT	€ 20,00	40	311	12 440
Abonnement annuel Adulte PT	€ 200,00	400	542	18 067
Abonnement Jeune mensuel	€ 10,00	40	1 126	45 040
Abonnement Jeune Annuel 1er enfant	€ 100,00	400	3 447	114 785
Abonnement Jeune Annuel A partir du 2ème enfant	€ 70,00	400	960	31 969
Abonnement mensuel Solidaire	€ 10,00	40	109	4 360
Abonnement annuel Solidaire	€ 100,00	400	57	1 898
Abonnement mensuel Senior	€ 10,00	40	84	3 360
Abonnement annuel Senior	€ 100,00	400	49	1 597
Sous-Total Voyages titres Côte&Bus				271 500
Voyages comptables issus des ventes de Cartes Scolaires CABCS				
Titres	Nombre de mois	Coefficient de mobilité	Quantités vendues	Voyages comptables
Cartes scolaires Janvier 2022 - Juin 2022	6	120	665	79 800
Cartes scolaires Septembre 2022 - Déc. 2022	4	80	650	52 000
Sous-Total voyages Cartes scolaires				131 800
Voyages totaux réseau Côte&Bus				403 300



2.7.1 Voyages issus des ventes de titres Côte&Bus

Les voyages comptables, calculés sur la base des ventes par titre, sont en progression par rapport à 2021, mais ne retrouve pas encore le niveau d'avant COVID.

2.7.2 Voyages issus des ventes de cartes scolaires CABCS

Les cartes scolaires délivrées par la Communauté d'Agglomération permettent aux jeunes habitants hors Beaune d'utiliser les lignes régulières Côte&Bus (10, 12, 14, 16 ou 20) dans la limite d'un aller-retour par jour scolaire.

Le nombre de carte délivrée est en légère baisse de 2,3% par rapport à l'année scolaire 2021 – 2022 :

- 2017 – 2018 : 650 cartes
- 2018 – 2019 : 614 cartes
- 2019 – 2020 : 594 cartes
- 2020 – 2021 : 638 cartes
- 2021 – 2022 : 665 cartes
- 2022 – 2023 : 650 cartes

3. Les moyens humains mis en œuvre

3.1 Le personnel

Organisation générale

Au 31 Décembre 2022, Keolis Beaune compte 11 salariés pour 11 ETP (Effectif Temps Plein).

- 10 conducteurs, dont 3 fonctionnaires en détachement
- 1 agent d'accueil

La responsable d'exploitation, Charlène AMBRIGOT, et le directeur, Jérôme SUCKERDOFF, sont mis à disposition par le Groupe Keolis.

Keolis Beaune assure en propre l'exploitation des lignes urbaines et sous-traite l'exploitation des lignes interurbaines et du TAD extérieur à Beaune. L'effectif de KVS pour assurer ce service se monte à 11 conducteurs à temps partiel.

L'appui du groupe Keolis

Keolis Beaune est une filiale du groupe Keolis. Keolis Beaune est rattachée à la Direction Régionale Keolis Sud-Est et au Secteur Bourgogne.

Dans le cadre d'une convention d'assistance technique, Keolis Beaune bénéficie de l'expertise technique de salariés Keolis SA :

- Le Directeur du Secteur Bourgogne : Laurent CHAPUS
- Une contrôleuse de gestion : Valérie VICENTE
- Une comptable : Romain DELORME
- Un gestionnaire paie : Kevin DEGRANGE
- Un expert technique et maintenance : Xavier BOURJON
- Une responsable des ressources humaines : Laurène MUNIER
- Une responsable sécurité : Jane PROKOP
- Une responsable marketing secteur : Carole CHAUVET

Par ailleurs, Keolis Beaune bénéficie de l'expertise métier des experts de la Direction Régionale Sud-Est en termes de Marketing, Méthodes Exploitation, Informatique et Systèmes d'information, Achats / Parc / Maintenance etc...

Entrées, sorties et renforts

Mesdames Laurence GILLOT et Isabelle BERTIER ont changé d'orientation professionnelle, laissant place à Madame Anita PERRINET et Monsieur Stéphane BITTIGER.



En revanche l'équipe a été renforcée par 3 CDD pour pallier l'absence d'une salariée et assurer des remplacements durant les congés.

Quelques chiffres

- Moyenne d'âge : 48 ans pour l'ensemble du personnel, 49 ans pour les conducteurs.
- 27 % des salariés ont plus de 55 ans et 36,36 % sont des femmes, toutes catégories de personnels confondus.
- 1393 heures d'absence ont été dénombrées pour maladie, en hausse de 26% par rapport à 2021.
- Il n'y a pas eu d'accident du travail.
- 2 salariés en CDI bénéficient de la reconnaissance de travailleur handicapé.



3.2 La formation

Pour l'année 2022 les dépenses de formations professionnelles (dont salaires) s'élèvent à 3000 € HT (hors versement des contributions légales et taxes d'apprentissage), soit 1.22 % de la masse salariale.

3 salariés ont bénéficié d'une formation pour un total de 77 heures.

Les formations dispensées en 2022 sont :

- FCO VOYAGEURS (2 salariés)
- Favoriser l'accessibilité PMR dans l'urbain (1 salarié)

Notons que cette année encore, une attention particulière a été portée sur l'accueil des PMR.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Schéma d'Accessibilité de la Collectivité au sein duquel Keolis s'est engagé à former l'ensemble des salariés affectés au réseau Côte&Bus.

3.3 Les relations avec les Instances Représentatives du Personnel

Un dialogue régulier entre la direction et les représentants du personnel permet de nombreux échanges au sein de l'entreprise.

3.4 La motivation du personnel

Durant l'année 2022, la direction a pris plusieurs mesures afin de valoriser et de récompenser les efforts des salariés:

- Augmentation de 2 % de la valeur du point
- Accord d'Intéressement pour les Salariés intégrant la Prime Qualité
- Indemnité Transport
- Indemnité téléphonique
- Prime de partage de la valeur
- Attribution d'un forfait de 50 € Net pour le nettoyage des tenues
- Bons achats de fin d'année
- Prime exceptionnelle
- Chocolats pour les fêtes de fin d'année

4. Le matériel roulant

4.1 Renouvellement

Pour l'interurbain, le rajeunissement du parc continue toujours sur 2022 avec le remplacement de 4 cars par des modèles plus récents.



4.2 Etat du parc

Le parc urbain est donc composé de 8 véhicules comme prévu au plan de parc contractuel.

- 4 autobus standards : 3 Volvo 7700 et 1 Citaro
- 1 midibus électrique : ISUZU Novo City Volt
- 3 minibus : 2 City 21 et 1 Véhixel,

Le parc interurbain est composé de :

- 11 autocars dont 1 réserve
- 5 véhicules légers (pour les transports à la demande)

4.3 Age du parc

L'âge moyen du parc Côte&Bus, au 31 décembre 2022 est de 10,36 ans :

- 10,65 ans pour les véhicules urbains (Keolis Beaune)
- 10,15 ans pour les véhicules interurbains (KVS)

4.4 Caractéristiques

Parc Keolis Beaune	Type de véhicule	Marque / Type	Mise en service	Clim	PMR	Age au 31/12/2022
Urbain	Bus standard	VOLVO/7700	10/05/2010	O	O	12,65
	Bus standard	VOLVO/7700	25/06/2008	O	O	14,53
	Bus standard	VOLVO/7700	05/12/2006	O	O	16,08
	Bus standard	CITARO	24/04/2008	O	O	14,7
	Minibus	FIAT CITY 21	01/04/2016	O	O	6,75
	Minibus	FIAT CITY 21	01/04/2016	O	O	6,75
	Minibus	VEHIXEL/CYTIOS 4	14/06/2010	O	O	12,56
	Midibus	Novocity électrique	02/11/2021	O	O	1,16
	Moyenne d'âge véhicules urbains					
Parc KVS	Autocar Standard	MERCEDES/INTOURO	16/08/2016	O	O	6,38
	Autocar Standard	MERCEDES/INTOURO	26/08/2015	O	O	7,35
	Autocar Standard	IVECO CROSSWAY	07/09/2016	O	O	6,32
	Autocar Standard	IVECO CROSSWAY	07/09/2016	O	O	6,32
	Autocar Standard	IRISBUS CROSSWAY	09/02/2009	O	O	13,9
	Autocar Standard	IRISBUS CROSSWAY	16/08/2016	O	O	6,38
	Autocar Standard	IRISBUS CROSSWAY	25/07/2008	O	O	14,44
	Autocar Standard	IRISBUS CROSSWAY	25/07/2008	O	O	14,44
	Autocar Standard	IRISBUS CROSSWAY	18/08/2008	O	O	14,38
	Autocar Standard	IRISBUS CROSSWAY	17/03/2009	N	N	13,80
	Midicar	OTOKAR NAVIGO	06/01/2015	O	O	7,99
	TAD	Minicar	RENAULT TRAFIC	23/06/2016	O	O
Minicar		RENAULT TRAFIC	20/02/2012	O	N	
Minicar		RENAULT MASTER	01/12/2011	O	N	
Minicar		RENAULT MASTER	01/12/2011	O	O	
Minicar		CITROEN JUMPY	14/04/2021	O	O	
Moyenne d'âge véhicules interurbains						10,15

5. Le contrôle - fraude

5.1 Les contrôles Côte &Bus

Cinq personnes sont maintenant habilitées à faire des contrôles sur le réseau :

- 2 conducteurs
- L'agent d'exploitation polyvalent
- Le Directeur
- La Responsable d'exploitation.

16 opérations de contrôles ont été réalisées durant l'année 2022.

Au total 53 PV ont été dressés en 2022, soit une hausse de 51 % par rapport à 2021.



Le traitement de ces derniers se compose de la façon suivante :

- 6 PV ont été annulés à la suite de réclamations fondées,
- 10 PV ont bénéficié de l'opération Troc'it,
- 26 PV ont été payés,
- 11 PV sont restés impayés malgré nos relances et ont été transférés au Trésor Public.

5.2 L'opération Troc'it

L'opération Troc'it est une action de lutte contre la fraude initiée par le Groupe Keolis. L'objectif est d'inciter les contrevenants à détenir un titre de transport et de transformer les fraudeurs en clients.

Cette action est menée sur le réseau Côte &Bus tout au long de l'année. Le contrevenant peut ainsi bénéficier de l'annulation de sa contravention en échange de l'achat d'un abonnement annuel.

10 personnes ont accepté l'opération Troc'it et ont ainsi régularisé leur situation.

Pour bien informer notre clientèle de l'existence de cette alternative, le courrier suivant est systématiquement envoyé à tout client pris en situation de fraude :

XXX

XXX

XXX

Procès-verbal n° XXX

lundi 8 avril 2019

Madame, Monsieur,

Le **11 Septembre 2018** à **16H20** sur la **ligne N°2**, votre enfant **XXXX XXXX** s'est vu dresser un procès verbal par nos agents assermentés.

Un exemplaire de ce procès verbal lui a été remis d'un montant de **XX euros**.

En cas d'oubli de carte (et si valide), se présenter en agence sous 8 jours pour vous acquitter de frais de dossier minorés d'une valeur de **8 euros**.

Vous pouvez régulariser votre situation dans les 8 jours :

- en envoyant un chèque à l'ordre de KEOLIS BEAUNE à l'adresse suivante : KEOLIS BEAUNE Service recouvrement – 24 B rue Richard - 21200 BEAUNE
- en vous présentant à l'**Espace Côte&Bus** situé en Gare SNCF de Beaune, Avenue du 8 septembre aux horaires d'ouverture suivants :
Mardi – Mercredi - Jeudi : 9h30 – 12h30 / 14h – 18h
Vendredi : 9h30 – 18h
Samedi : 9h – 12h

Tél : 03.80.21.85.09

Opération Troc'it !

A titre exceptionnel, ce procès-verbal sera annulé en cas d'achat, pour votre enfant, d'un abonnement annuel, dans un délai de 8 jours et incluant le mois en cours.

Nous tenons à vous informer que vous bénéficiez d'un délai de 8 jours, à compter de la réception de ce courrier, pour régulariser votre situation.

Passé ce délai, le montant du procès-verbal sera **majoré de XX €** pour frais de dossier.

Dans l'attente de votre règlement, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le service Prévention Contrôle Voyageurs

PS : veuillez ne pas tenir compte de ce courrier si entre temps vous avez régularisé votre situation.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la « loi informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à KEOLIS BEAUNE 24b rue Richard 21200 BEAUNE

A découper et à joindre à votre règlement

--><-----

Référence à rappeler.

Nom : XXXX

Prénom : XXXX

N° de PV: XXXX

6. L'information Voyageurs

6.1 Les documents de rentrée

Août Edition des supports horaires 2022-2023 : guide bus et fiches horaires

Août/septembre Diffusion : CABCS, mairies, Offices de tourisme, entreprises, CCI, établissements de santé, CCAS...



6.2 Un nouvel affichage aux arrêts

Le logiciel de production OKAPI utilisé par Keolis permet d'éditer directement les fiches poteaux avec les horaires de passage aux arrêts. Ce travail a été réalisé pour la mise à jour de l'affichage des horaires à la rentrée.

2		Direction Collège Monge													Arrêt Gare	
Horaires valables du 3 septembre 2018 au 1 septembre 2019																
Lundi à vendredi - Période scolaire																
6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h				
10	10	40	52	40	10	11	40	52	45	07	13					
35	40														40	
Lundi à vendredi - Vacances scolaires																
6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h				
10	40	42	52	52	52	52	52	52	52	52						
Samedi - Toute l'année																
6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h				
10	10	12	14	16	18											
Notes :																



6.3 Son horaire à l'arrêt sur son smartphone

Le SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs) installé à bord des bus offre la possibilité aux voyageurs d'être informés en temps réel du passage des prochains bus au point d'arrêt.

Tous les arrêts Côte&Bus ont été équipés d'un QR CODE donnant accès à ces informations directement depuis son smartphone.



6.4 Accès au réseau facilité

6.4.1. Le renouvellement d'abonnement à distance

Une communication spécifique est faite chaque année début juillet grâce à l'envoi d'un mailing à l'ensemble des abonnés Jeunes pour promouvoir le renouvellement d'abonnement à distance.

Keolis Beauce - Réseau Côte&Bus
Service Abonnement
24 B, rue Richard
21200 BEAUNE

L'info au bout de vos doigts ! NOUVEAU

Pour connaître l'heure de passage du prochain bus

Scannez le QR Code que vous trouvez facilement sur le panneau d'information de votre arrêt

Votre smartphone vous indiquera instantanément l'heure de passage du prochain bus

Pour planifier votre trajet

Retrouvez les informations Côte&Bus sur Google Maps

Google Maps vous propose le meilleur itinéraire possible selon vos préférences : préférence à la voiture, moins de marche à pied.

Renouvelez votre abonnement de dès aujourd'hui !

www.coteebus.fr
Tél 03 80 21 85 09
coteebus@keolis.com

Le prélèvement automatique NOUVEAU
Payez en 10 fois sans frais !

Aviez le prélèvement mensuel automatique :

- Payez 10 mois, engagez en bus 12 mois !
- Plus besoin de venir déposer tous les mois à l'Espace Côte & Bus : vous renouvelez votre abonnement 1 seule fois par an !
- Votre compte bancaire est prélevé le 7 de chaque mois
- Pour renouveler votre passage à l'Espace Côte&Bus munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour signer le mandat de prélèvement

Renouvelez votre abonnement !

Remplissez le coupon détachable ci-joint et rendez-vous à l'Espace Côte&Bus ou renvoyez votre demande d'abonnement accompagnée :

- D'un chèque du montant de(s) l'abonnement(s) à l'ordre de Keolis Beauce
- De la photocopie d'une pièce d'identité ou du livret de famille (Livret de famille indigestible pour bénéficier de la réduction accordée sur l'abonnement annuel à partir du 2ème enfant)
- Et vous souhaitez changer la carte nominative (Carte albion, changement d'adresse ou de photo...) joindre une photo d'identité et un justificatif de domicile (Uniquement pour les changements d'adresse)

Horaires d'ouverture
Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 10h-18h

Spécial rentrée
27 août au 18 sept. en gérant les pastilles de la carte ci-jointe !

Abonnement Jeune

- Abonnement Jeune Annuel 100€ (70€ à partir du 2ème enfant)
- Abonnement Jeune Mensuel 10€ x nombre de mois = €

Nom / Prénom
Date de naissance
Adresse¹

Code Postal et ville
Nom/Prénom Resp. Légal
Etablissement scolaire
Classe (rentrée 2018)
Tél fixe
Tél port²
Mail³
Je reconnais l'exactitude des données fournies
Date
Signature :

Tel 03 80 21 85 09 - coteebus@keolis.com

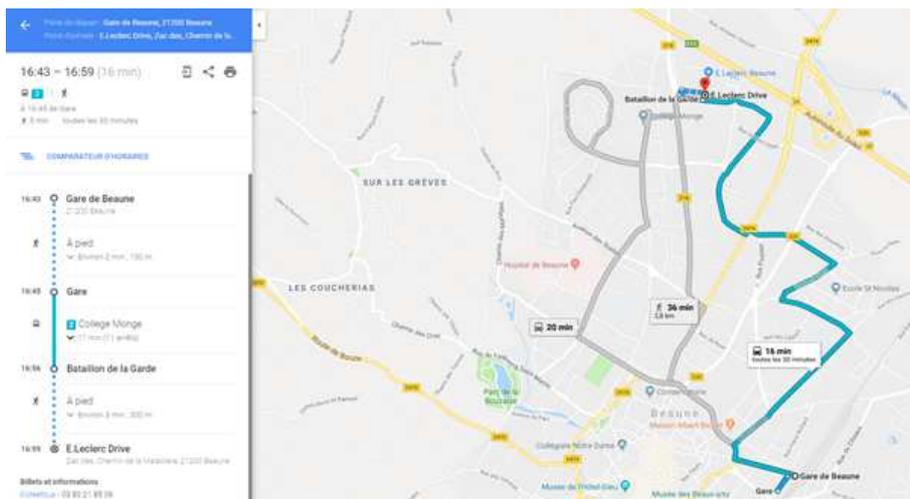
1) Ouverture de la carte de paiement de Keolis Beauce à l'usage des abonnés Côte&Bus. La carte de paiement est émise par Keolis Beauce. Elle est soumise à des conditions d'usage et de validité. Elle est destinée à être utilisée pour le paiement des abonnements Côte&Bus. Elle ne peut être utilisée pour d'autres paiements. Elle est soumise à des conditions d'usage et de validité. Elle est destinée à être utilisée pour le paiement des abonnements Côte&Bus. Elle ne peut être utilisée pour d'autres paiements.

Ce service rencontre un vrai succès. Combiné au prélèvement automatique gratuit, il permet de lisser la confection des abonnements Jeunes sur l'été et baisse ainsi considérablement le temps d'attente en agence sur la période de rentrée scolaire.

6.4.2. L'accès au réseau depuis Google Maps

Keolis Beaune a travaillé avec Google Transit afin d'intégrer les horaires théoriques du réseau Côte&Bus dans leur calculateur d'itinéraires intégré à Google Maps. Cette fonctionnalité est disponible grâce au logiciel d'exploitation Okapi, développé par le Groupe Keolis. Cet outil permet de construire la topologie complète d'une ligne, d'intégrer les horaires de passage à chaque point d'arrêt et d'autres informations générales liées à la ligne (calendrier de fonctionnement, tracé, tarif etc.) L'ensemble de ces données est ensuite exporté sous format GTFS et intégré à Google Maps.

Intégration du réseau Côte&Bus dans le calculateur d'itinéraires intégré à Google Maps : tracés, horaires, tarif paramétré dans la recherche d'itinéraire en transport en commun.



Beaune est une ville avec une attractivité touristique importante. Google Maps est le 1er calculateur d'itinéraire et c'est un outil intuitif pour toute clientèle de passage.

La présence des arrêts Côte&Bus dans Google Maps est valorisée sur la page d'accueil du site web www.coteetbus.fr





6.4.3. L'application mobile TIXIPass sur le réseau Côte&Bus

Cette application permet d'acheter son titre de transport n'importe où et n'importe quand.

Les tickets achetés sont alors dématérialisés, et stockés sur son smartphone. L'ensemble de la gamme tarifaire est disponible, sans coût supplémentaires.

La validation du ticket se fait toujours à bord, mais par la lecture d'un code barre se situant à proximité du composteur.



7. La dynamique commerciale

7.1 La participation active de Côte&Bus à la vie de l'agglomération

7.1.1 Les réunions de quartier

Keolis Beaune répond toujours présent à ces réunions qui sont l'occasion d'avoir des échanges constructifs sur le réseau.

Février	Réunion de quartier Camp Américain
Mars	Réunion de quartier Gigny
Mai	Réunion de quartier des Vignes Rouges
Octobre	Réunion de quartier Challanges



7.1.2 Réunion publique des transports scolaires

Organisée par la Communauté d'Agglomération, KEOLIS Beaune était présent pour présenter le réseau Côte&Bus et répondre aux questions des élus et des établissements scolaires.



7.2 Les opérations de communication

Les opérations de communication sont essentielles pour faire connaître le réseau et développer la fréquentation. Keolis Beaune a mené aussi bien des actions de conquête que des actions de reconnaissance vis-à-vis de la clientèle actuelle.

Opération nouveaux arrivants :

Déploiement tout au long de l'année d'un process d'accueil des nouveaux arrivants de la CABCS habitant dans une commune desservie par une ligne régulière Côte&Bus. Ceux-ci sont invités à essayer gratuitement le réseau (1 aller/retour offert par personne).

- ↪ Achat d'un fichier mensuel "nouveaux arrivants" auprès de La Poste.
- ↪ Envoi systématique d'un courrier personnalisé en fonction de leur lieu d'habitation : **640 exemplaires** envoyés en 2022 !
- ↪ Création d'un espace dédié sur le site Web www.coteetbus.fr

Votre réseau Côte&Bus




1 aller/retour gratuit pour découvrir et tester les lignes Côte&Bus !

Vous venez de vous installer dans une commune desservie par une ligne régulière du réseau Côte&Bus, le réseau de transport en commun de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud.

Nous vous souhaitons la bienvenue !

Pour vos déplacements occasionnels ou réguliers, pensez aux lignes du réseau Côte&Bus ouvertes à tous !

Nous sommes heureux de vous faire parvenir notre offre d'essai réservée aux nouveaux arrivants : Un aller/retour gratuit pour découvrir et tester les lignes Côte&Bus !

Pour bénéficier de cette offre, 3 possibilités :

1 Rendez-vous sur notre site internet www.coteetbus.fr rubrique CONTACTEZ-NOUS puis NOUVEAUX ARRIVANTS et complétez le formulaire

ou

2 Remplissez le formulaire ci-dessous et renvoyez le à : Keolis Beaune Réseau Côte&Bus 24B rue Richard 21200 BEAUNE

ou

3 Ou rendez-vous directement, avec ce courrier, à l'Espace Côte&Bus en Gare SNCF de Beaune

Nous vous souhaitons une bonne installation et sommes à votre disposition pour toute information. Nous serons heureux de vous accueillir à l'Espace Côte&Bus situé dans le hall de la Gare SNCF de Beaune.

Formulaire à remplir

Nom _____

Prénom _____

Nouvelle adresse _____

Code Postal et ville _____

N° de téléphone _____

Email _____

Espace Côte&Bus
Gare SNCF de Beaune

Tél 03 80 21 85 09
www.coteetbus.fr
coteetbus@keolis.com

Horaires d'ouverture :
Mardi, mercredi, jeudi : 9h30-12h30 / 14h-18h
Vendredi : 9h30-18h
Samedi : 9h-12h

Keolis exploitant du réseau Côte&Bus : 24B rue Richard, 21200 Beaune - Tél. 03 80 21 85 09

Février

Campagne de promotion du réseau Côte&Bus sur le Bulletin Municipal de NOLAY

Pour la commune de Nolay, le réseau Côte&BUS c'est :

- **16 communes desservies :**
Beaune, Pommard, Volnay, Monthelie, Meursault, Melin, Saint-Romain, Les Louchardes, Orches, Evellès, Baubigny, Cormot-le-Grand, Auxey-Duresses, Vauchignon, La Rochepot, Grey-lès-Nolay.
- **2 lignes de bus :**
Ligne 20/4 et le Transport A la Demande (TAD)
- **Des départs et des arrivées tout au long de la journée :**
Du lundi au vendredi :
- Des départs à 7h, 8h, 9h, 13h, 14h, 16h, 18h et même 19h
- Des arrivées à 8h, 9h, 13h, 14h, 18h et 19h
Et 4 allers retours le samedi repartis entre 8h et 19h



Des tarifs attractifs :

- **Ticket Unité : 1€**
Valable 1 heure après obtération sur tout le réseau Côte&Bus
- **Ticket Journée : 3€**
Voyages illimités sur le réseau Côte&Bus le jour de l'obtération
- **Carnet de 10 tickets : 8€**
Valable 1 heure après obtération sur tout le réseau Côte&Bus
- **Carnet de 10 tickets Tarif réduit : 4€**
Réservé aux Jeunes de moins de 26 ans et aux bénéficiaires de la CMU



- **La possibilité d'acheter Partout, tout le temps :** A bord auprès du conducteur, ou avec l'application TaxiPass

Des abonnements pour voyager en toute liberté :

La **carte nominative** est à établir à l'Espace Côte&Bus Munissez-vous d'une photo d'identité. En cas de perte, vol ou dégradation de la carte d'abonnement, le duplicata vous sera facturé 5 €. Merci de vous rendre à l'Espace Côte&Bus muni d'une nouvelle photo d'identité.
Les coupons mensuels sont vendus à l'Espace Côte&Bus. Ils peuvent être achetés pour plusieurs mois et permettent un nombre illimité de déplacements sur le réseau Côte&Bus du 1er au dernier jour du mois.
Les coupons annuels sont vendus à l'Espace Côte&Bus. Ils sont valables un an et permettent un nombre illimité de déplacements pendant toute la durée de l'abonnement.



• Vous avez 65 ans ou plus ?

Vous voyagez occasionnellement ?
Voyagez gratuitement sur le réseau entre 9h30 et 11h ainsi qu'entre 14h30 et 16h sur présentation de votre carte nominative senior délivrée à l'Espace Côte&Bus ! En dehors de ces créneaux horaires, vous devrez vous acquitter d'un ticket
Vous voyagez souvent ?
Optez pour l'abonnement à -50% de réduction pour voyager à votre guise et à l'heure que vous voulez sur toutes les lignes du réseau Côte&Bus.



- **Pour vous renseigner :**
Espace Côte&Bus : Gare SNCF de Beaune
Horaires d'ouverture :
Toute l'année du lundi au vendredi :
De 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h45
Le 1er et le dernier samedi du mois : De 9h30 à 12h
Tél : 03 80 21 85 09
coteetbus@keolis.com
www.coteetbus.fr



- **Pour planifier votre trajet :**
Retrouvez les informations Côte&Bus sur Google Maps Il vous propose le meilleur itinéraire possible selon vos préférences : substitution à la voiture, moins de marche à pied...

Juillet/Août

Distribution de goodies « Côte&Bus et opération de communication pour Beaune Côte&Plage



Septembre

Distribution d'agenda et de goodies « Côte&Bus »



Décembre

Opération Joyeux Noël sur le réseau : La Navette de la ligne 3 permettant de venir acheter ses cadeaux de Noël auprès des Commerçants du centre-ville est gratuite du 1er au 24 décembre.



7.3 Les partenariats

Keolis Beaune s’affiche comme un partenaire aux côtés de l’agglomération.

Office du sport




8. Participation aux rendez-vous mobilité

Keolis Beaune a participé à différentes manifestations en lien avec le transport.

8.1 Participation au comité des partenaires le 13 janvier.

Réalisation d'une étude Mobilité sur le territoire de la Communauté d'Agglomération en partenariat avec KISIO Consulting. Présentation de cette étude à cette occasion en présence des élus et des principaux acteurs économiques locaux.



8.2 Opération de comptage Montée/Descentes

Une opération de comptage sur les lignes 5 et 16 a été réalisée courant mars 2022, à la demande de la CABCS



8.3 Essai du bus électrique KARSAN E-ATTAK

L'essai a été proposé par le groupe HCI et a permis de mieux appréhender ce modèle. En présence de Mr Xavier COSTE, vice-président en charge des transports, de Mr Francois BOURGUENOLLE, directeur Transport au sein du CABCS, nous avons réalisé le parcours de la ligne 3



8.4 Inauguration du Parking P+R

Keolis Beane a mis en place une navette permettant de relier le nouveau parking P+R et la Cité des vins de Beane pour cette occasion.



8.5 Travaux de raccordement électrique du dépôt

Afin de finaliser l'installation de borne de recharge rapide, le dépôt rue richard a subi de lourds travaux



9. Intéressement scolaire

L'article 10.1 du Contrat de Délégation de Service Public prévoit que la contribution financière forfaitaire versée au délégataire puisse être majorée d'un intéressement de 300€/ an par élève transporté hors Beaune, au-delà d'un effectif de 200 élèves. Le nombre d'élèves transportés étant apprécié au nombre de titres « scolaires 1 aller-retour » délivrés par l'Autorité Organisatrice.

Calcul de l'intéressement scolaire 2022-2023 : 124 470 €

	Nombre de cartes délivrées pour la période de septembre 2022 à mars 2023.
Nombre de cartes	650
Application règle du 201 ^{ème}	200
Base de l'intéressement	450
Rémunération / carte	300€
Intéressement	124 470€

Le nombre de carte scolaire est en baisse (-2,3 % par rapport à l'année 2021-2022)



10. Qualité

Le contrat prévoit un Intéressement qualité calculé sur des critères de performances définis dans l'annexe 8 de la convention. L'atteinte du niveau d'exigence qualité est associée à un niveau de bonus / malus.

Le bilan 2022 : bonus de 12 000€

Tableau de synthèse 2022

	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Moyenne	Niveau de confirmité appliqué	Estimation
LA PONCTUALITE							
LA PONCTUALITE EN HEURES CREUSES	95%	90%	90%	100%	94%	Moins de 85% des courses en heures creuses ou moins de 95% des courses en heures creuses	-4 000
LA PONCTUALITE EN HEURES DE POINTE	95%	95%	93%	90%	93%		
LA PROPRETE							
AU DEPOT	95%	85%	100%	100%	95%	95% sortie dépôt et 80% en ligne	0
EN LIGNE	80%	95%	90%	100%	91%		
L'INFORMATION*							
POINTS D'ARRET	94%	92%	94%	97%	94%	90% des observations	0
AGENCE							
VEHICULES							
ACCUEIL							
APPELS TELEPHONIQUES	100%	100%	100%	100%	100%	95% des observations sur chaque sous-critère	8 000
AGENCE	100%	100%	100%	100%	100%		
CONDUCTEURS	100%	100%	100%	100%	100%		
REFUS TAD	100%	100%	100%	100%	100%	Moins de 2% de refus	8 000

Les résultats ponctualité sont en baisse sur 2022 avec 95% des bus à l'heure en heures creuses, et 92% en heures de pointes. Un plan d'action est cours sur 2023 pour permettre un retour vers un niveau acceptable.

Les résultats de l'accueil et de la réalisation des TAD sont stables et sur un bon niveau.

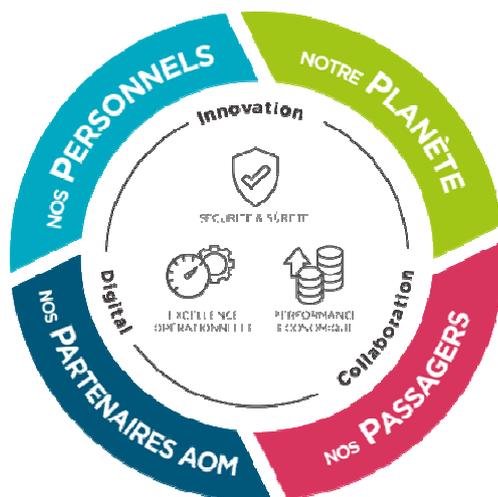
11. La santé et la sécurité au cœur des préoccupations de Keolis Beaune

11.1 Le projet d'entreprise continu KEOLISWAY

Le projet KeolisWay vise à structurer et harmoniser les pratiques managériales en s'appuyant sur les bonnes pratiques et les retours d'expériences locales grâce à l'effet groupe. Cette organisation doit permettre de garantir l'efficacité et la performance attendues par les Autorités Organisatrices de Mobilité.

Déployé dans les 300 filiales de Keolis, le programme d'amélioration continue KeolisWay s'articule autour de sept axes. Chaque axe est décliné en plusieurs thèmes pour lesquels des standards communs et des indicateurs de performance ont été établis par les filières métiers. Grâce à des outils d'autodiagnostic, chaque filiale peut évaluer son niveau et identifier ses points forts et ses marges de progrès, en fonction de sa performance et de son contexte local. KeolisWay permet ainsi à chaque filiale de structurer sa démarche, de construire son plan d'actions et de mesurer ses progrès.

Keolis Beaune décline cette démarche au sein de la filiale.



11.2 Participation à la Safety Week KEOLIS

Tous les ans Keolis organise une semaine de sensibilisation « Santé, Sécurité ». A cette occasion, les filiales organisent un ou plusieurs événements en lien avec les axes du programme KeolisWay.

Cette année, Keolis Beaune a profité de l'occasion pour mettre l'accent sur la prévention à la Sécurité Routière.



Des actions ludiques et éducatives ont été réalisées toute la semaine sur les thèmes des EPI, de la sensibilisation à la fatigue et la somnolence au volant, ou de la connaissance du code de la route.

11.3 Opération de prévention Alcool/Stupéfiant au dépôt de KEOLIS Beaune

Dans le cadre de sa politique de prévention des risques, KEOLIS Beaune réalise, tous les ans et de façon aléatoire, des tests de dépistage d'Alcool et de Stupéfiant auprès des conducteurs.



11.4 Sécurisation du dépôt de KEOLIS Beaune

La dernière phase concernant la sécurisation du dépôt est achevée avec la pose du portail côté rue de Vignoles



12. Etudes et enquêtes

Un enquête montées / descentes sur l'ensemble des courses du réseau Côte&Bus a été réalisée en décembre 2022.

L'objectif est d'apprécier le niveau de fréquentation globale sur une reconstitution d'1 journée type de semaine :

- les montées à bord des voyageurs,
- les descentes des voyageurs,
- le taux de remplissage des véhicules après chaque redémarrage des bus

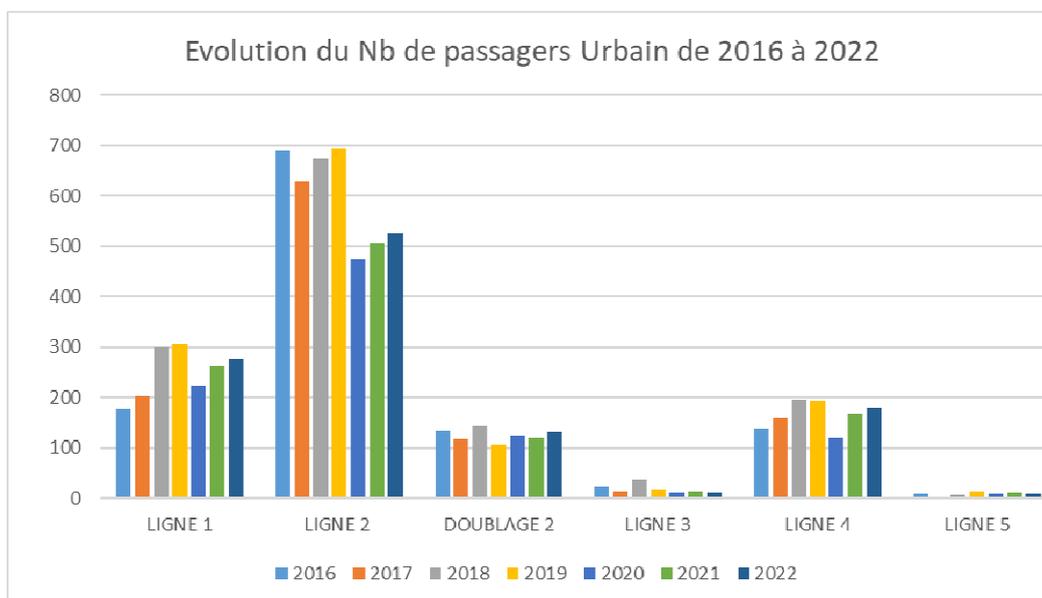
Les comptages se font par arrêt, par sens de ligne et par tranche horaire.

Elles ont porté sur l'ensemble des courses des lignes urbaines (1, 2, 3, 4 et 5) et interurbaine (10, 12, 14, 16 et 20).

La fréquentation globale est en hausse de +7% par rapport à 2021 avec 2149 passagers / jours transportés. Nous ne sommes toutefois pas revenus au niveau de fréquentation d'avant COVID (-10%).

La fréquentation des lignes urbaines souffre plus que celle des lignes Interurbaines. 51 % des personnes transportées le sont sur les lignes urbaines.

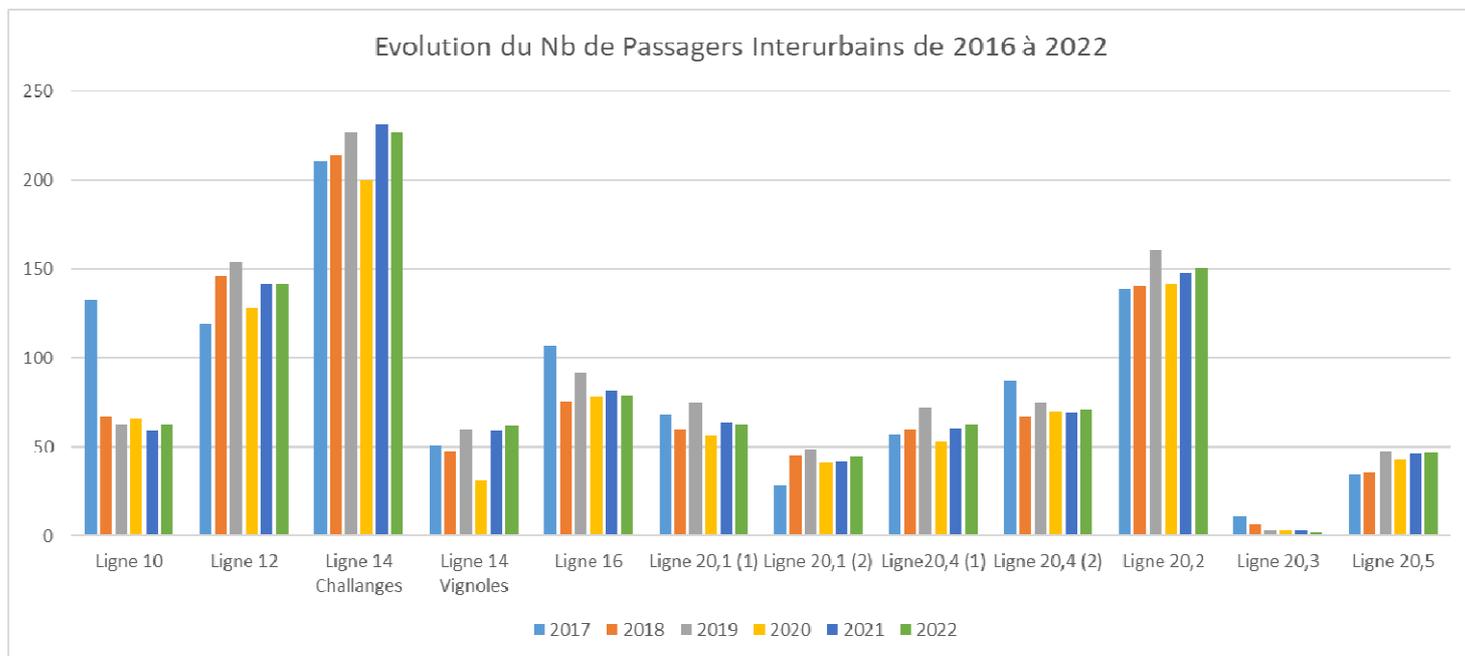
Les lignes urbaines :



- 1135 voyages/jours sur les lignes 1 à 5 (TAD compris), en progression de 4,8% par rapport à l'année 2021.
- La ligne 2 représente 58% de la fréquentation quotidienne

Les lignes interurbaines :

- 1014 voyages/jours sur les lignes 10 à 20 (TAD compris), en légère progression par rapport à l'année 2021.
- La ligne 20 et ses différentes variantes représentent 43 % de la fréquentation quotidienne.



13. Les données financières

13.1 Le compte d'exploitation

		Réel 2022
1	ACHATS	133 730 €
	Carburant	105 645 €
	Lubrifiants	0 €
	Pneumatiques	12 342 €
	Pièces	0 €
	Autres entretien	2 344 €
	Billetterie	0 €
	Eau	269 €
	Electricité	2 073 €
	Equipement dépôt	0 €
	Fournitures Entretien	5 554 €
	Fournitures Outillage	0 €
	Fourniture mobilier	0 €
	Fourniture matériel de bureau	2 055 €
	Fourniture Vêtements de Travail	2 364 €
	Fournitures Lavage	13 063 €
	Fourniture Bureau	0 €
	Autres achats	0 €
	Remboursement de TIPP	-11 980 €
		0 €
2	SERVICES EXTERIEURS	1 187 574 €
21	Sous-Traitance Générale	897 777 €
	Sous-Traitance Lignes Urbaines	897 777 €
	Sous-Traitance Taxis	0 €
	Sous-Traitance Scolaires	0 €
	Sous-Traitance services occasionnels	0 €
	Autres sous-traitance (à préciser)_report ST scolaire	0 €
22	Location (à détailler ci-dessous)	102 716 €
	Locations immobilières	68 832 €
	Location Mat Bureau	0 €
	Locations véhicules de service	0 €
	Location matériel roulant	33 884 €
	Location logiciel	0 €
	Location autre (traitement déchets)	0 €
23	Entretien & Réparation (à détailler ci-dessous)	167 793 €
	Entretien Bâtiments & Terrains	11 275 €
	Entretien Matériels de Bureau	0 €
	Entretien Mat & Outillage	0 €
	Entretien matériel roulant	144 718 €
	Maintenance matériels informatiques	800 €
	Maintenance logiciels informatiques	11 001 €
	Entretien Autres : points d'arrêts	0 €
24	Primes d'Assurances (à détailler ci-dessous)	19 287 €
	Primes d'assurances	19 287 €
	Indemnisation des tiers	0 €
	Autre : Assurance bâtiment	0 €

25	Autre	0 €
	Autre Télésurveillance	0 €
	Transport, grutage, mise en place des bungalows et rapatriement	0 €
3	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	378 755 €
31	Personnels Extérieur à l'Entreprise	195 518 €
	Interim	0 €
	Personnel mis à disposition	195 518 €
	Autre personnel extérieur	0 €
32	Rémunérations - Honoraires	99 491 €
	Assistance technique	93 761 €
	Honoraires	5 730 €
	Autre : dépositaires	0 €
33	Marketing (Tableau T4)	68 471 €
	Promotion du réseau	6 140 €
	Information voyageurs	5 326 €
	Actions commerciales	3 693 €
	Promotion politique écomobilité	0 €
	Prévention fraude	0 €
	Etudes et enquêtes	52 934 €
	Autre marketing	378 €
34	Autres services extérieurs Divers	15 275 €
	Déplacements - Missions - Réceptions	6 893 €
	Frais Postaux - Télécommunications	669 €
	Services Bancaires & Assimilés	2 956 €
	Réseau informatique	0 €
	Cotisations	1 256 €
	Autres services extérieurs	3 501 €
4	IMPOTS ET TAXES	24 598 €
	Taxe sur les salaires	24 884 €
	Versement Transport	1 472 €
	Contribution Economique Territoriale (CET)	0 €
	Formation continue	-4 171 €
	Formation professionnelle	0 €
	Taxe d'apprentissage	2 002 €
	Taxe foncière	0 €
	Taxe sur les véhicules des sociétés	1 207 €
	Cartes grises	-1 464 €
	Organic	0 €
	Visites techniques	93 €
	Taxe radio	0 €
	Taxes diverses	0 €
	Autre impôts et taxes	576 €
		0 €



5	CHARGES DE PERSONNEL	414 727 €
	Salaires appointements commissions	263 364 €
	Congés payés	32 903 €
	Primes et gratifications	350 €
	Indemnités et avantages divers	13 447 €
	Cotisations à l'URSSAF	65 740 €
	Mutuelle / Prévoyance	6 739 €
	Cotisations aux caisses de retraites	11 197 €
	Cotisations aux ASSEDIC	11 368 €
	Charges sociales/congés payés prov	1 653 €
	Versements au CE	0 €
	Médecine du travail	1 096 €
	Intéressement	20 457 €
	Autres charges sociales diverses	20 582 €
	Aides Fillon	-34 169 €
6	AUTRES CHARGES DE GESTION (à détailler ci-dessous)	0 €
	Redevance d'occupation domaine public	0 €
	Autre : impact partie fixe	0 €
7	CHARGES FINANCIERES (à détailler ci-dessous)	51 970 €
	Intérêts des emprunts	0 €
	Autres frais financiers	51 970 €
8	CHARGES EXCEPTIONNELLES (à détailler ci-dessous)	0 €
	Autres charges exceptionnelles	0 €
	VNC autres immos	0 €
9	DOT AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (à détailler ci-dessous)	27 053 €
	Dot. amort.immo.incorporelles	2 398 €
	Dot. amort.immo.corporelles	24 655 €
	Provisions	0 €
	Autre DAP	0 €
		0 €
10	PARTICIPATION DES SALARIES	0 €
11	IMPOT SUR LES SOCIETES	0 €
		0 €
	TOTAL CHARGES EXPLOITATION	2 218 407 €
		0 €
	RECETTES COMMERCIALES	257 115 €
	Recettes usagers	87 493 €
	Produits des amendes	902 €
	Recettes publicitaires	8 016 €
	Produits des activités transport annexes	0 €
	Produits d'autres activités annexes	0 €
	Produits financiers	4 €
	Produits exceptionnels	0 €
	Autres : intéressement	160 700 €
		0 €
	PARTICIPATION AO	1 979 664 €
		0 €
	TOTAL des produits d'exploitation	2 236 779 €
		0 €
	RESULTAT annuel	13 122 €
	% du résultat / total produits	0,59%
		0 €
	CET	5 250 €
	CFE	5 250 €
	CVAE	0 €
	PARTICIPATION AO avec CET	1 984 914 €

6.5.

13.2 Etat de l'évolution des indices

	Valeur Référence		janv-22		févr-22		mars-22		avr-22		mai-22	
	Indice	Pondération	Indice	Pondération	Indice	Pondération	Indice	Pondération	Indice	Pondération	Indice	Pondération
Partie Fixe		5,0%		5,0%		5,0%		5,0%		5,0%		5,0%
Gazole	1,30	9,0%	1,27	8,8%	1,27	8,8%	1,27	8,8%	1,44	10,0%	1,44	10,0%
Salaires	110,78	49,0%	120,04	53,1%	120,04	53,1%	120,04	53,1%	121,92	53,9%	121,92	53,9%
Réparation	188,02	9,0%	213,88	10,2%	213,88	10,2%	213,88	10,2%	219,84	10,5%	219,84	10,5%
Prix à la consommation - services	136,11	28,0%	145,05	29,8%	145,05	29,8%	145,05	29,8%	146,73	30,2%	146,73	30,2%
Coefficient		1,000		1,06978		1,06978		1,06978		1,09618		1,09618

juin-22		juil-22		août-22		sept-22		oct-22		nov-22		déc-22		actualisation définitive	
Indice	Pondération	Indice	Pondération												
	5,0%		5%		5,0%		5,0%		5,0%		5,0%		5,0%		5,0%
1,44	10,0%	1,44	10,0%	1,44	10,0%	1,44	10,0%	1,44	10,0%	1,44	10,0%	1,44	10,0%	1,86	12,9%
121,92	53,9%	121,92	53,9%	121,92	53,9%	121,92	53,9%	121,92	53,9%	121,92	53,9%	121,92	53,9%	125,93	55,7%
219,84	10,5%	219,84	10,5%	219,84	10,5%	219,84	10,5%	219,84	10,5%	219,84	10,5%	219,84	10,5%	232,98	11,2%
146,73	30,2%	146,73	30,2%	146,73	30,2%	146,73	30,2%	146,73	30,2%	146,73	30,2%	146,73	30,2%	151,15	31,1%
1,09618		1,09618		1,09618		1,09618		1,09618		1,09618		1,09618		1,15841	

Formule d'indexation

$$CF_n = Cn0 * [0,05 + 0,09Gn / GO + 0,49 Sn / S0 + 0,09 RVn / RVO + 0,28 IPCn / IPCO]$$

CFF avenant 9 (de facturation 2022)	Valeur Référence	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22
Contribution forfaitaire de base	1 711 412						1 711 412 €
Répartition mensuelle		8,1%	8,3%	9,1%	8,3%	8,1%	9,1%
Contribution forfaitaire actualisée		1 830 834 €	1 830 834 €	1 830 834 €	1 876 016 €	1 876 016 €	1 876 016 €
Ecart d'actualisation		119 422 €	119 422 €	119 422 €	164 604 €	164 604 €	164 604 €
Ecart mensuel d'actualisation		9 714 €	9 885 €	10 826 €	13 725 €	13 373 €	14 978 €

juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22
8,6%	7,8%	7,5%	8,7%	8,2%	8,2%
1 876 016 €	1 876 016 €	1 876 016 €	1 876 016 €	1 876 016 €	1 876 016 €
164 604 €	164 604 €	164 604 €	164 604 €	164 604 €	164 604 €
14 136 €	12 823 €	12 316 €	14 354 €	13 543 €	13 421 €

CFF Avenant 9	Valeur Référence	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22
Contribution forfaitaire de base	1 711 412						1 711 412 €
Répartition mensuelle		8,1%	8,3%	9,1%	8,3%	8,1%	9,1%
Contribution forfaitaire actualisée		1 982 517 €	1 982 517 €	1 982 517 €	1 982 517 €	1 982 517 €	1 982 517 €
Ecart d'actualisation		271 105 €	271 105 €	271 105 €	271 105 €	271 105 €	271 105 €
Ecart mensuel d'actualisation		22 051 €	22 440 €	24 576 €	22 605 €	22 026 €	24 668 €

juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22
8,6%	7,8%	7,5%	8,7%	8,2%	8,2%
1 982 517 €	1 982 517 €	1 982 517 €	1 982 517 €	1 982 517 €	1 982 517 €
271 105 €	271 105 €	271 105 €	271 105 €	271 105 €	271 105 €
23 283 €	21 119 €	20 285 €	23 641 €	22 305 €	22 105 €

13.3 Etat des amortissements

Numéro compte	Catégorie de compte	Acquisition	Libellé	Valeur du bien à amortir	Durée (mois)	Dotations antérieures	Dotation de 2022	Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2022	Amort Dég.
205000	Concessions, brevets	24/03/2016	Ligne graphique logo	3 600	84	2 967	514	119	
		26/05/2016	Ligne graphique standard	4 370	84	3 494	624	251	
		24/07/2016	Ligne graphique	5 767	84	4 479	824	465	
		28/06/2016	Charte graphique	3 050	84	2 400	436	214	
		01/03/2017	Mise en place interface	9 260	36	9 260	0	0	
		11/01/2017	Kisio setup	3 500	36	3 500	0	0	
Sous-total				29 547		26 100	2 398	1 049	
205100	Logiciels informatiques	06-06-2016	Logiciel billetterie	4 500	36	4 500	0	0	
		01/04/2018	Logiciel billetterie	2 000	36	2 000	0	0	
212000	Agent & Amenagt TER	10/04/2017	Jauge électronique	1 665	36	787	167	712	
		06-07-2022	FOURNITURE ET POSE C	18 406	120	0	895	17 511	
		18-10-2022	RACCORDMENT ELECTRI	7 026	180	0	95	6 931	
		29-09-2022	TRAVAUX ALIMENTATION	5 200	180	0	89	5 111	
213500	Ag & Instal Const Prop	25/07/2018	Réhabilitation du site	10 840	36	10 840	0	0	
		25/07/2018	Réhabilitation du site	7 531	36	7 531	0	0	
		31/07/2018	Télécommandes pour portail	793	60	542	159	92	
214500	Ag & Amen Autrui	12/05/2016	Travaux locaux SNCF	8 461	120	4 768	846	2 846	
		19/10/2017	Aménagement Boutique Keolis	5 592	120	2 348	559	2 684	
		10/10/2016	Cablage réseau	4 126	120	2 156	413	1 558	
215400	Mat & Outil Industri	01/01/2017	Pompe à gasoil	5 585	120	2 793	559	2 234	
		01/01/2019	Diable elevateur	849	120	255	85	510	
217000	Matériel de transport de voyageurs	01/04/2016	Vehikel Iveco AT014Y	85 000	72	81 458	3 542	0	
		01/04/2016	Volvo 7700 1737XS21	90 000	48	90 000	0	0	
		01/04/2016	Volvo 7700 AR680YF	140 000	72	134 167	5 833	0	
		01-04-2016	VOLVO7700 CG5592V	70 000	24	70 000	0	0	
		01-04-2016	VANHOOL CG582ZV	15 000	12	15 000	0	0	
		20-09-2016	CITYOS BX-046-EV	1	12	1	0	0	
		01/03/2018	MERCEDES EVOBUS 0530	35 150	32	35 150	0	0	
		01-04-2020	MINIBUS MERCEDES	17 277	96	3 779	2 160	11 338	
		01-04-2020	MINIBUS MERCEDES	17 277	96	3 779	2 160	11 338	
		Sous-total				552 280		471 855	17 559
217600	Equipements du matériel de transport	28/06/2016	Covering Volvo	3 500	60	3 500	0	0	0
		28/06/2016	Covering Volvo B2	3 500	60	3 500	0	0	0
		27/07/2016	Covering B1	3 500	60	3 500	0	0	0
		27/07/2016	Covering Minibus	8 600	60	8 600	0	0	0
		31/01/2017	2 Obliterateurs	3 909	60	3 846	63	0	-63
		01/01/2017	Girouettes	1 213	60	1 213	0	0	0
		14/06/2017	SAEIV Matériel	47 430	60	43 135	4 295	0	-4 295
		13/07/2017	Girouettes d'occasion	3 755	60	3 354	401	0	-401
		31/08/2017	Girouettes d'occasion	1 785	60	1 548	237	0	-237
		05/11/2017	Découpe Trafic	470	60	391	79	0	0
		15/12/2017	Covering Citaro	3 500	60	2 831	669	0	0
		20/02/2018	Oblitérateurs	3 909	60	3 021	782	106	-221
		15/06/2018	Oblitérateurs	3 909	60	2 771	782	356	-125
		22/11/2018	Géolocalisation HAWK	3 820	60	2 292	764	764	0
		01-05-2020	3 OBLITERATEURS TI-C	5 864	60	1 955	1 173	2 737	0
		16-09-2021	FOURNITURE ET POSE D	3 980	60	232	796	2 952	0
		20-09-2021	SAEIV pour VH Electr	3 118	60	175	624	2 320	0
20-09-2021	Girouettes pour VH	1 950	60	109	390	1 451	0		
Sous-total				107 713		85 973	11 054	10 685	-5 341
218310	Matériel & mobiliers de bureau	25/05/2016	Armoire et sièges	686	120	384	69	233	
		23/05/2016	2 portes brochures	704	120	395	70	239	
		24/05/2016	Banque d'accueil modulable	705	120	395	70	239	
		11/05/2016	2 sièges	181	120	102	18	61	
		23/07/2018	Armoire à rideau	312	120	107	31	174	
		23/07/2018	Plan droit + plateau	247	120	85	25	137	
		18/07/2018	Aménagement Bureau	600	120	207	60	333	
		12/09/2018	Aménagement Bureau	600	120	198	60	342	
		20/09/2018	Aménagement Bureau	1 767	120	580	177	1 011	
		03/04/2019	Armoire forte	0	0	0	0	0	
Sous-total				5 801		2 453	580	2 768	
218320	Matériel informatique	22-04-2016	TERA STATION	984	36	984	0	0	
		26-07-2016	CARTES LED	1 600	36	1 600	0	0	
		28/07/2017	PC Stagiaire	920	36	920	0	0	
		19/09/2017	Alcatel-Lucent	3 363	36	3 363	0	0	
		20/09/2018	Table numérique	5 573	36	5 573	0	0	
		13/02/2019	Thinkpad	1 152	36	1 107	45	0	
		05/06/2019	Thinkpad	1 096	36	940	156	0	
		25-11-2020	PC BUREAU LANOVO M72	515	36	189	172	154	
		18-01-2021	PC PORTABLE L15	684	36	217	228	239	
05-07-2022	POSTE DE TRAVAIL+TEL	1 244	36	0	203	1 041			
Sous-total				17 129		14 892	803	1 434	0
				712 470	Total	601 273	32 394,6	78 802	-5 341

13.4 L'inventaire des biens immobilisés

Investissements à charge du délégataire (liste à compléter)	Valeur HT	Durée amortissement	Amortissement réalisé	Amort. restant	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Valeur nette comptable
Acquisition : véhicule	5 000 €	1	5 000,0 €		2 083 €	2 917 €							0 €
Acquisition : véhicule	85 000 €	6	85 000,0 €		10 625 €	14 167 €	14 167 €	14 167 €	14 167 €	14 167 €	3 542 €		0 €
Acquisition : véhicule	90 000 €	4	90 000,0 €		16 875 €	22 500 €	22 500 €	22 500 €	22 500 €	22 500 €			0 €
Acquisition : véhicule	140 000 €	6	140 000,0 €		17 500 €	23 333 €	23 333 €	23 333 €	23 333 €	23 333 €	5 833 €		0 €
Acquisition : véhicule	15 000 €	2	15 000,0 €		11 250 €	3 750 €							0 €
Acquisition : véhicule	70 000 €	2	70 000,0 €		26 250 €	35 000 €	8 750 €						0 €
Acquisition : logiciels	4 500 €	3	4 500,0 €		854 €	1 500 €	1 500 €	646 €					0 €
Acquisition : matériel et out. industriel	4 126 €	10	4 126,0 €		93 €	413 €	413 €	413 €	413 €	413 €	413 €	413 €	1 145 €
Acquisition : livrées, girouettes et découpe	81 162 €	5	81 161,8 €		1 754 €	10 488 €	16 232 €	16 232 €	16 232 €	14 479 €	5 744 €		0 €
Acquisition : matériel et mob de bureau	2 276 €	10	2 276,0 €		138 €	228 €	228 €	228 €	228 €	228 €	228 €	228 €	545 €
Acquisition : matériel informatique	9 811 €	3	9 811,1 €		903 €	2 114 €	3 270 €	2 367 €	1 156 €				0 €
Conception lignes et charte graphiques	16 787 €	7	16 787,0 €		1 349 €	2 398 €	2 398 €	2 398 €	2 398 €	2 398 €	2 398 €	1 049 €	0 €
Mise en place Ksio et interface	12 760 €	3	12 760,0 €		0 €	3 707 €	4 253 €	4 253 €	546 €				0 €
Aménagement et travaux	8 461 €	10	8 461,0 €		538 €	846 €	846 €	846 €	846 €	846 €	846 €	846 €	2 000 €
Aménagement boutique	5 592 €	10	5 591,6 €		0 €	112 €	559 €	559 €	559 €	559 €	559 €	559 €	2 125 €
Acquisition : jauge électronique	1 665 €	10	1 665,0 €		0 €	121 €	167 €	167 €	167 €	167 €	167 €	167 €	545 €
Acquisition : pompe gasoil	5 585 €	10	5 585,0 €		0 €	559 €	559 €	559 €	559 €	559 €	559 €	559 €	1 676 €
Acquisition : logiciel billetterie	2 000 €	3	2 000,0 €		0 €	0 €	500 €	667 €	667 €	167 €			0 €
Réhabilitation du site	18 371 €	3	18 371,0 €		0 €	0 €	2 654 €	6 124 €	6 124 €	3 470 €			0 €
Acquisition : télécommande portail	793 €	5	793,1 €		0 €	0 €	67 €	159 €	159 €	159 €	159 €	92 €	0 €
Acquisition : véhicule	35 150 €	2,67	35 150,0 €		0 €	0 €	10 984 €	13 181 €	10 985 €				0 €
Acquisition : oblitérateurs	7 819 €	5	7 818,6 €		0 €	0 €	1 101 €	1 564 €	1 564 €	1 564 €	1 564 €	463 €	0 €
Acquisition : géolocalisation HAWK	3 820 €	5	3 820,0 €		0 €	0 €	83 €	764 €	764 €	764 €	764 €	681 €	0 €
Acquisition : mob. Et mat. De bureau	3 525 €	10	3 525,4 €		0 €	0 €	119 €	353 €	353 €	353 €	353 €	353 €	1 643 €
Acquisition : table numérique	5 573 €	3	5 572,7 €		0 €	0 €	521 €	1 858 €	1 858 €	1 336 €			0 €
Acquisition : Elevateur	849 €	10	849,5 €		0 €	0 €	0 €	85 €	85 €	85 €	85 €	85 €	425 €
Acquisition : Armoire	834 €	3	834,3 €		0 €	0 €	0 €	62 €	83 €	0 €			0 €
Acquisition : Thinkboard	2 248 €	3	2 248,1 €		0 €	0 €	0 €	548 €	749 €	749 €	201 €		0 €
Acquisition : véhicule	17 277 €	8	17 277,2 €		0 €	0 €	0 €	0 €	1 620 €	2 160 €	2 160 €	2 160 €	9 178 €
Acquisition : véhicule	17 277 €	8	17 277,2 €		0 €	0 €	0 €	0 €	1 620 €	2 160 €	2 160 €	2 160 €	9 178 €
Acquisition : oblitérateurs	5 864 €	5	5 864,0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	782 €	1 173 €	1 173 €	1 173 €	1 564 €
Acquisition : PC bureau	515 €	3	514,6 €		0 €	0 €	0 €	0 €	17 €	172 €	172 €	154 €	0 €
Acquisition : livrées, girouettes et découpe	3 980 €	5	3 980,0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	232 €	796 €	796 €	2 156 €
Acquisition : livrées, girouettes et découpe	3 118 €	5	3 118,3 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	175 €	624 €	624 €	1 696 €
Acquisition : livrées, girouettes et découpe	1 950 €	5	1 950,0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	109 €	390 €	390 €	1 061 €
Acquisition : PC bureau	684 €	3	684 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	217 €	228 €	228 €	11 €
FOURNITURE ET POSE C	18 406 €	10	18 406 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	895 €	1 841 €	15 671 €
RACCORDEMENT ELECTRI	7 026 €	15	7 026 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	95 €	468 €	6 463 €
TRAVAUX ALIMENTATION	5 200 €	15	5 200 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	89 €	347 €	4 765 €
POSTE DE TRAVAIL+TEL	1 244 €	3	1 244 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	203 €	415 €	626 €
Total	721 248 €		721 248 €		90 212,3 €	124 151,4 €	115 203,6 €	114 030,7 €	93 656,2 €	72 191,1 €	32 394,7 €	16 247,0 €	62 472,4 €

13.5 Les services sous-traités

Sous-traitant	Libellé	Montant
KVS	Exécution de lignes régulières et scolaires	897 775 €

Services sous-traités :

- Ligne 10 : Beaune / Savigny-lès-Beaune
- Ligne 12 : Beaune / Ladoix-Serrigny
- Ligne 14 : Beaune / Vignoles – Challanges
- Ligne 16 : Beaune / Sainte Marie la Blanche
- Ligne 20 : Beaune / Nolay – Chagny
- Le transport à la demande sur les lignes interurbaines, le transport à la demande zonal et le transport à la demande Côte à Côte.